

# Préparer la transmission de son activité professionnelle



Il existe différents dispositifs qui permettent de favoriser la transmission de l'entreprise tout en bénéficiant d'abattement fiscaux substantiels.

[Prenons rendez-vous](#)

Il est crucial de transmettre au mieux votre entreprise tout en gardant les pouvoirs le plus longtemps possible, en ayant en vue la continuité de l'entreprise et l'optimisation des droits de mutations qui peuvent s'avérer élevés.

Une transmission d'activité réussie, c'est avant tout un projet bien préparé.

Vous souhaitez transmettre votre entreprise, fruit d'une vie de travail, ou simplement sa valeur en argent ? Dans les deux cas, il convient de vous préparer à l'avance par une organisation en adéquation avec les réponses aux questions essentielles :

Comment assurer la survie de votre entreprise après votre départ et qui choisir pour vous remplacer, compte tenu de vos tâches et responsabilités qu'il convient de lister ?

Dans quelle mesure, votre successeur dispose-t-il des atouts requis (formation, expérience, connaissance du personnel, des clients...) ?

Dans le cas d'une vente, l'entreprise est-elle vendable en l'état ou moyennant quelles actions préalables ?

Les dispositifs permettant d'optimiser fiscalement la vente ou la transmission ont-ils été ou non mis en place ?

Après la transmission de votre entreprise, quels seront vos revenus et quelle sera votre protection sociale ?

Avec Plus-Value Patrimoine, l'analyse de votre situation au regard de l'ensemble de ses éléments, est effectuée par notre équipe de Conseil en Gestion de Patrimoine ou nos partenaires de choix : avocats fiscalistes, experts-comptables, notaires, assureurs. Ensemble, nous pourrons vous aider à mettre en place les dispositifs, en vous présentant les mieux adaptés à votre situation et à vos souhaits.

En effet, grâce à notre expertise, nous vous présenterons plusieurs types de schémas en mettant en avant leurs avantages et inconvénients, afin de préparer la transmission de votre patrimoine tout en préservant vos pouvoirs et garder la main sur la gestion et la pérennité de votre entreprise ou pour vous offrir des sources de revenus.

**Parlons-en**